Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le samedi 4 juin 2022 à 9h30,
par web conférence

Ordre du jour

1. Ouverture de l’assemblée
2. Appel des délégués
3. Président et secrétaire d’assemblée
4. Vérification de la régularité de l’avis de convocation
5. Vérification du droit de vote et du quorum
6. Adoption de l’ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l’assemblée générale annuelle du 5 juin 2021
8. Présentation du rapport annuel
9. Dépôt des états financiers et du rapport de l’auditeur indépendant
10. Nomination de l’auditeur indépendant
11. Modifications aux règlements généraux
12. Procédures d’élection des administrateurs(rices)
13. Élection des administrateurs(rices)
14. Allocation de la présidence
15. Varia
16. Clôture de l’assemblée annuelle

Les membres actifs suivants étaient présents :

Abitibi-Témiscamingue	Michel Bélanger, administrateur
Laval	Étienne St-Yves, président
Montréal	Mario Harbec, président
Outaouais	André St-Jacques, président
Québec / C.-Appalaches	Sarah Langlais-Lapierre, présidente
Est-du-Québec	Mathieu Bélanger, administrateur

Les membres actifs suivants n'étaient pas représentés :

Sud-Ouest	Jasmin Felx, président
Saguenay Lac St-Jean	Simon McNicoll, président

Étaient présents d'office :

Joe Bianchini	Badminton Québec, administrateur
Sarah Langlais-Lapierre	Badminton Québec, administratrice
Claude Tessier	Badminton Québec, président
Martine Javelas	Badminton Québec, secrétaire
Piéric Langlais-Gagné	Badminton Québec, trésorier

Étaient invité(e)s :

Jason Alfonso	Entraîneur, administrateur
Danièle Bouffard	Entraineure, administratrice
Christophe Boulanger	Entraîneur, administrateur
François Chabot.	Administrateur
Khampheng Chon	Entraîneur
Félix Deblois-Beaucage	Entraîneur, joueur
Dave Evers	Administrateur
Denis Fournier	Entraineur, administrateur
Anthony Bouthillier-Hénault	Entraineur
Martin Ilkiw	Entraîneur, administrateur, arbitre
Chantal Jobin	Entraîneure
Mohamed Lamine Kateb	Officiel
Arvane Lebreux	Entraîneur
Francis Lefebvre	Entraîneur, joueur

Permanents de Badminton Québec :

Marco Berthelot	Directeur général
Alexandre Grosleau	Directeur général adjoint
Éric Dufour	Directeur des programmes
Christian Guibourt	Directeur technique

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 9h30. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie pour leur présence.

Il remarque que la tenue de l'AGA par webconférence, due à la pandémie, facilite la présence des régions éloignées, bien qu'il aurait préféré avoir l'opportunité de tous se rencontrer en présentiel.

2. Appel des délégués

Monsieur Alexandre Grosleau fait l'appel des délégués et confirme la présence des 6 membres actifs inscrits comme indiqués ci- dessus.

3. Président et secrétaire d'assemblée

En vertu de l'article 18 des Règlements généraux de Badminton Québec, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à titre de président et de secrétaire d'une assemblée.

Monsieur Claude Tessier préside donc cette assemblée générale annuelle et madame Martine Javelas en est la secrétaire.

4. Vérification de la régularité de l'avis de convocation

En vertu de l'article 15 des Règlements généraux de Badminton Québec, l'avis de convocation de l'assemblée générale annuelle est transmis par écrit aux membres actifs et aux membres associés au moins 45 jours à l'avance. Cet avis est aussi publié sur le site internet de Badminton Québec. Ayant été publié le 19 avril 2022, l'avis de convocation est conforme.

5. Vérification du droit de vote et du quorum

En vertu de l'article 19 des Règlements généraux de Badminton Québec, seul le délégué d'un membre actif a droit de vote lors d'une assemblée des membres. Chacun des délégués a un droit de vote.

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote.
Six associations régionales affiliées sont représentées à l'assemblée générale annuelle : Laval, Montréal, Outaouais, Québec / Chaudières-Appalaches, Est-du-Québec, et Abitibi-Témiscamingue. Leurs représentants ont droit de vote.

En vertu de l'article 17 des Règlements généraux de Badminton Québec, le quorum à une assemblée des membres est constitué des membres actifs présents.

6. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION AGA-22-436

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Etienne St-Yves, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2021

RÉSOLUTION AGA-22-437

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 juin 2021.

UNANIMITÉ

8. Présentation du rapport annuel

Monsieur Tessier informe que la version électronique du rapport a été envoyée et que les faits saillants de la saison vont être présentés par monsieur Marco Berthelot, directeur général de Badminton Québec.

8.1. Rapport du président

Monsieur Claude Tessier fait un résumé de son rapport et de la saison qui a été chamboulée par la pandémie. Cependant, tous les tournois ont pu être tenus et la saison finit plus tard.

La fédération va déménager dans la maison des sports, à la fin de l'été. Badminton Québec va vendre le condo qu'il occupe en ce moment.

Des changements sont en cours pour les règlements généraux, et monsieur Claude Tessier remercie monsieur Mario Harbec, pour sa contribution aux travaux.

Il souhaite beaucoup de succès à madame Chantal Jobin, comme entraîneure-chef et à monsieur Philippe Bourret, comme gérant de l'équipe du Québec, pour les jeux du Canada en 2023.

8.2. La saison en chiffres

Monsieur Alexandre Grosleau commente la saison en chiffres pour 2021-2022.

8.3. Rapport du Comité de discipline

Monsieur Marco Berthelot mentionne que le Comité de discipline n'a reçu aucune plainte au cours de la dernière année.

8.4. Rapport du Comité de régie des compétitions

Monsieur Christian Guibourt présente le rapport et le calendrier des tournois, qui doit être entériné par le comité.

8.5. Rapport du Comité des officiels

Monsieur Christian Guibourt résume le rapport.

On constate une diminution du nombre d'officiels; il y a une volonté d'être proactif et plusieurs orientations sont définies pour améliorer la situation.

Deux officiels ont accepté d'être formateurs : messieurs Jessy Bérubé-Sodhi et Mohamed Lamine Kateb.

8.6. Rapport du Comité du badminton au féminin

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité. Il n'y a pas eu de rencontre pendant cette saison, une est à prévoir bientôt; ce serait bien d'avoir plus de femmes impliquées, et tout le monde est bienvenu, incluant des jeunes joueuses.

8.7. Rapport du Comité de para badminton

Monsieur Christian Guibourt présente le rapport du nouveau comité, créé au cours de la saison 2020-2021. Il n'y a pas eu de réunion durant cette saison.

Les orientations demeurent les mêmes, on souhaiterait rendre plus accessibles nos étapes.

Il n'y aura pas de championnat provincial de para-badminton cette année.

Le 18 juin, une journée de découvertes de para-badminton, « au-delà des limites », est organisée avec para-sport Québec, à St-Augustin.

https://parasportsquebec.com

https://parasportsquebec.com/nouvelles/trois-sports-de-raquette-a-decouvrir-le-samedi-18-juin/

8.8. Rapport du Comité de haute performance

Monsieur Éric Dufour présente le rapport du comité.

8.9. Rapport des activités de l'Équipe du Québec

Monsieur Éric Dufour résume les principaux points du rapport.

La saison n'a pas été facile, il n'y a pas eu de pertes de joueurs, le début a été quasi-normal, les championnats ont lieu en juillet.

8.10. Rapport annuel du trésorier et présentation du rapport financier au 31 mars 2021

Monsieur Pieric Langlais- Gagné présente le rapport financier de la saison 2021-2022.

Le rapport de mission d'examen des états financiers au 31 mars 2022 montre un excédent des produits sur les charges de 8 865$ comparativement à un surplus de 126$ pour l'année dernière.

La fédération va pouvoir profiter de belles opportunités de développement pour les prochaines années.

8.11. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)

Les représentants des associations régionales, présents à l'assemblée, exposent brièvement l'état et les enjeux du badminton sur leurs territoires respectifs.

Monsieur Claude Tessier félicite et remercie toutes les régions pour leur dynamisme, engagement et la promotion du badminton, malgré cette saison difficile.

RÉSOLUTION AGA-22-438

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par monsieur Etienne, St-Yves approuve le dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur, pour la saison 2021-2022.

UNANIMITÉ

9. Nomination de l'auditeur indépendant

Monsieur Claude Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, lors de la réunion du CA du 25 mai 2022, recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. à titre d'expert-comptable.

RÉSOLUTION AGA-22-439

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Mathieu Bélanger, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin, CPA inc. soit engagée à titre d'expert-comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2022-2023.

UNANIMITÉ

10. Modifications aux règlements généraux

Monsieur Claude Tessier présente le contexte et monsieur Marco Berthelot explique les raisons des modifications proposées aux règlements généraux, aux articles 20-21-22-25, sur la notion de gouverneur qui a été éliminée (articles 20-22-25), sur la parité homme/femme (article 22), et sur l'abolition de la limite de représentation par région (article 21).

Cela a été présenté la veille à la commission des présidents. Après discussion, la majorité des membres était d'accord.

Un membre s'abstient pour le vote, et explique son inquiétude pour le changement de l'article 21.

RÉSOLUTION AGA-22-440

Monsieur Mathieu Bélanger, appuyé par monsieur André St-Jacques propose l'adoption des modifications telles que proposées aux Règlements généraux.

MAJORITÉ

11. Procédures d'élections des administrateurs(rices)

Tel que stipulé à l'article 18 de nos Règlements généraux, le président et le secrétaire du Conseil d'administration agissent à ce titre lors de l'Assemblée des membres.

Toujours selon l'article 18, c'est l'Assemblée des membres qui désigne les 2 scrutateurs. Puisque nous utiliserons une plateforme de vote en ligne, qui sera opérée par nos employés permanents, nous vous proposons de nommer messieurs Alexandre Grosleau et Marco Berthelot à titre de scrutateurs.

RÉSOLUTION AGA-22-441

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Michel Bélanger, propose de nommer messieurs Alexandre Grosleau et Marco Berthelot à titre de scrutateurs.

UNANIMITÉ

12. Élection des administrateurs(rices)

Monsieur Claude Tessier informe les membres que la plateforme de vote en ligne Scrutari sera utilisée. Il s'agit d'un outil développé par le Regroupement Loisir et Sport du Québec.

Monsieur Claude Tessier remercie chaleureusement messieurs

Gaston Girard et Bruno Bélisle, qui siégeaient au CA comme gouverneurs depuis de nombreuses années. Monsieur Alexandre Grosleau a transmis les instructions aux membres ayant droit de vote pour que tout se déroule bien.

a) Trésorier (mandat de deux ans)
Monsieur Marco Berthelot indique que la seule candidature reçue au poste de trésorier est celle de monsieur Pieric Langlais- Gagné. Il est donc élu par acclamation, pour un mandat de 2 ans.

b) Administrateur(rice) (mandat de deux ans) : 3 postes
Monsieur Marco Berthelot indique que quatre candidatures ont été reçues pour 3 postes disponibles, soit :
- Monsieur Félix Deblois-Beaucage
- Monsieur Dave Evers
- Madame Sarah Langlais-Lapierre
- Monsieur Francis Lefebvre

Monsieur Marco Berthelot les invite à se présenter avant de procéder à l'élection.

Monsieur Michel Bélanger a éprouvé des difficultés de connexion et n'a pas pu participer au vote; il a pu rejoindre la réunion après et s'en excuse.

Après le vote des 5 membres votants et la compilation des résultats, monsieur Claude Tessier confirme l'élection de madame Sarah Langlais-Lapierre et de monsieur Félix Deblois-Beaucage, au 1er tour.

Après le vote des 5 membres votants et la compilation des résultats, monsieur Claude Tessier confirme l'élection de monsieur Dave Evers , au 2ème tour.

Monsieur Claude Tessier remercie monsieur Francis Lefebvre, pour avoir postulé et indiqué son intérêt.

13. Allocution de la présidence

Monsieur Claude Tessier remercie monsieur Marco Berthelot comme nouveau DG, tous les employés, les membres du CA et les 2 gouverneurs, ainsi que les représentants des associations régionales et les clubs. C'est grâce à tous que le badminton peut rayonner dans la province.

Il souhaite la bienvenue à messieurs Félix Deblois-Beaucage et Dave Evers.

14. Varia

15. Clôture de l’assemblée générale annuelle

Monsieur Claude Tessier remercie tous les participants,

RÉSOLUTION AGA-22-442

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par monsieur Etienne St-Yves, propose la levée de l'assemblée à 11h40.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2023, sur proposition de Monsieur Mario Harbec, appuyé par Monsieur Étienne St-Yves, et adoptée à l’unanimité.

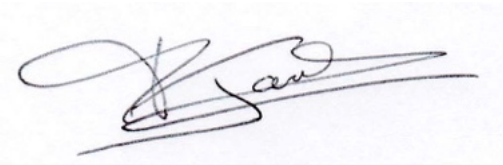

Martine Javelas, secrétaire

Claude Tessier, président